



TOULON SUR ALLIER le 3 juillet 2014

BULLETIN DES ACTES ADMINISTRATIFS N° 1/2014

Délibérations du 4 juin 2014

Installation de l'assemblée plénière nouvellement élue : délégués des communes adhérentes

Installation du Comité Syndical

Election du Président : M. Yves SIMON

Nombre de vice Présidents : inchangé 3

Elections des vice Présidents : 1er M. Georges CHALMET, 2ème M. Claude COULON, 3ème M. Didier DUBOISSET.

Délégations d'attributions du comité syndical au Président et au 1er vice Président

Décisions du Président

Délégations de fonctions aux vice Présidents :

1er vice Président M. CHALMET : Finances, 2ème M. COULON: Energies nouvelles, 3ème M. DUBOISSET : Travaux Concessions et Personnel.

Délégation de signature aux vice Présidents : à chaque vice Président dans le cadre de sa délégation de fonctions, et en cas d'empêchement des vice Présidents délégation dans leurs domaines respectifs au 2ème vice Président, M. COULON.

Délégation de signature aux agents de cadre A dans leur domaine de compétence.

Délibérations du Comité du 27 juin 2014

Election de 14 membres au Bureau : Mme BEAL Viviane - ville Cusset, M. BERRAT Gilles - collège Le Donjon, M. BLETTERY Jacques - collège Montagne Bourbonnaise, M. BOUGEROL Jean Paul collège de Marcillat en Combraille, M. BUVAT Michel - ville de Domérat, Mme DUFFAULT Michèle - collège Commentry Nérès les Bains, Mme FOUCAULT Pascale - ville Yzeure, M. GUIOT Olivier - communauté de Bocage Sud, M. MERCIER Alain - collège Agglomération de Vichy, Mme PHILIPPON Arlette - collège Pays d'Huriel, M. PLANCHE Yves - communauté de Pays de Lapalisse, M. SIRET Alain - collège Agglomération de Moulins, M. THEVENOUX Pascal - collège Val de Besbre, M. VERNAY Gilles - communauté Pays Saint Pourçinois.

Elections à la Commission d'appel d'offre :

Délégués titulaires : M. Georges CHALMET délégué collège Pays de Tronçais, M. Claude COULON délégué agglomération de Moulins, M. Didier DUBOISSET délégué collège Sioule Colettes et Bouble, M. Jean Paul BOUGEROL délégué collège Pays de Marcillat, M. Alain MERCIER délégué agglomération Vichy.

Liste des Délégués suppléants :

M. Gilbert NOUHAUD délégué ville Yzeure, Mme Viviane BEAL délégué ville Cusset, M. René PRONCHERY délégué agglomération Moulins, M. Yves PLANCHE délégué collège Pays de Lapalisse, M. Jacques BLETTERY délégué collège Montagne Bourbonnaise.

Election à la Commission consultative des services publics locaux :

Titulaires : M. Georges CHALMET, M. Claude COULON, M. Didier DUBOISSET, Mme Sylvie BALLE-GOURDON, M. Gilles VERNAY, M. Alain SIRET, M. Jean Claude POTHIER, M. Jacques BLETTERY, Mme Viviane BEAL.

et un représentant des associations locales et des chambres consulaires suivantes : Association FO Consommateurs, Moulins 93 rue de Paris, Association de Défense du Consommateur, Montluçon, 1 rue Lavoisier, Association Information et Défense du Consommateur, Vichy, rue de la Paix, UFC Que Choisir, Moulins 42 rue du Progrès, UFC Que Choisir, Montluçon 52 rue de la Gironde, Conservatoire d'Espaces naturels de l'Allier, Châtel-de-Neuvre, Maisons des associations, Chambres de Commerce et d'Industrie de Moulins-Vichy, Moulins, Chambres de Commerce et d'Industrie de Montluçon-Gannat, Montluçon, Chambre d'Agriculture de l'Allier, Moulins.

Conseil d'exploitation de la régie, les membres du Bureau syndical.

Délégué à AMORCE : M. Claude COULON

Délégué à l'ATDA : Titulaire M. Claude COULON, Suppléant Michel RAJAUD.

Délégué au pays Territoire de Bourbon : Titulaire M. Yves SIMON, Suppléant M. Claude COULON.

Délégué au CNAS : Titulaire M. Didier DUBOISSET, Suppléant M. Jacques BLETTERY.

Délégation d'attributions au Bureau : Marchés de plus de 207 000€, marchés de groupement de commandes de plus 207 000€, conventions de partenariat financier, conventions de maîtrise d'ouvrage, programmes de travaux, missions spéciales des élus de plus de 2 jours ou hors de France, conventions de fonds de concours, conventions d'exploitation de centrale photovoltaïque.

Indemnités de fonctions des élus au taux maximum selon textes en vigueur.

Indemnité de conseil du comptable du syndicat au taux plein selon textes en vigueur.

Contrats Communaux d'Aménagement de bourg (dernière génération) :

Abrest - Bayet - Jeanzat - La Petite Marche - Monestier - Paray le Frésil - Saint Martinien - Saint Menoux - Saint Yorre.
Avenant 1 - 2 ou 3 : Bègues - Le Mayet d'Ecole - Mariol - Prémilhat - Saint Bonnet de Rochefort - Saint Didier la Forêt - Verneuil en Bourbonnais. Coutansouze. Bagneux.

En CCAB tous les travaux d'enfouissement de réseaux électriques réalisés par le SDE03 sur programmes FACE ou Taxe Départementale et les travaux de rénovation de l'éclairage public financés par le programme Taxe départementale donnent lieu à une autre délibération du Bureau.

Programme Départemental 2014 2ème tranche :

Pour demande de subvention au Conseil Général : de 252.400 € pour des travaux sur le réseau de distribution public d'électricité évalués à 631.000 € HT - de 32.550€ pour des travaux sur les installations d'éclairage public permettant une diminution des consommations d'énergie, évalués à 108.500 € HT - de 91.980 € pour des travaux d'éclairage public réalisés dans le cadre de CCAB, évalués à 306.600 € HT travaux décrits dans les tableaux sur le site internet sde03.fr

Demande de subvention 1% paysage : Pour Trévol sur travaux d'enfouissement de réseaux pour 30 532 €.

Avenants aux marchés en cours : intégration de prix de géo-référencement.

Taxe sur la consommation finale d'électricité : actualisation du taux : 8.50% à compter du 1er janvier 2015.

Décisions modificatives N° 1 ou 2 sur 2014 : Budgets annexes Chaufferie Bois, Eclairage Public Télécommunications (sans dépenses réelles) et développement de la production d'ENR : régularisations et ajustements de crédits en cours d'année .:

Statuts du SDE03 : ajout d'une nouvelle compétence optionnelle "bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides"

Modification de contributions 2014 : A la demande de plusieurs communes : tableau sur site.

Approbation de la convention de Groupement d'achat gaz naturel : lancement d'appel d'offres à l'automne 2014 et signature d'un marché par lots au plus tard en novembre 2014, et ainsi transfert des contrats aux "nouveaux fournisseurs" de gaz naturel en janvier 2015.

Tableau des effectifs :

Transformation de 2 postes : 1 d'adjoint administratif principal 2è classe en 1ère classe et 1 de technicien en technicien principal 2ème classe.

L'intégralité des délibérations (avec détail des travaux pour les différents programmes cités) sont consultables sur le site internet du sde03 : sde03.fr - Les Elus - Bulletins administratifs et au siège du syndicat.